

# Les sans-voix du « je » au « tu » en passant par le « nous » : une question pronominale et un enjeu sociétal

Nadine Celotti, Università di Trieste

---

Citation: Celotti, Nadine (2019), "Les sans-voix du « je » au « tu » en passant par le « nous » : une question pronominale et un enjeu sociétal", in Nadine Celotti, Caterina Falbo (éds.), *La parole des sans-voix. Questionnements linguistiques et enjeux sociétaux*, *mediAzioni* 26, <http://mediazioni.sitlec.unibo.it>, ISSN 1974-4382.

---

Les différentes modalités des « sans voix », voix inaudible, voix absente, ne sont pas de même nature et obligeraient à un traitement différent. Elles attestent en tout cas d'une même situation de vulnérabilité sociale que j'ai nommée précarité et d'une même difficulté à mettre en voix cette absence de voix. Car si « parler un langage fait partie d'une activité ou encore d'une forme de vie » (Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, §23), il faut en retour se demander quelle forme de vie peut correspondre à un défaut de voix.

Guillaume le Blanc (2005 : 5)

L'homme devient un *Je* au contact du *Tu*.

Martin Buber (2012 [1923] : 61)

Pour eux [grammairiens arabes], la première personne est *al-mutakallimu*, « celui qui parle » ; la deuxième *al-muhatabu*, « celui à qui on s'adresse » ; mais la troisième est *al-yaibu*, « celui qui est absent ».

Emile Benveniste (1966 [1946] : 228)

## 1. Introduction : question de dénominations

Ils/elles/eux: les personnes migrantes, exilées, réfugiées, sans-papiers, SDF, chômeuses, précaires, etc. ; celles dont on parle à la troisième personne, voire

par l'indéfini collectif singulier « autre » en soulignant de ce fait que, au-delà du rapport d'accueil ou de rejet, elles sont différentes ; ces « non-personnes », qui sont absentes du dialogue, mais vivent à la première personne les nouvelles restrictions des politiques migratoires, les croissantes inégalités sociales et inégalités des droits, ont-elles la possibilité et la capacité d'agir dans l'espace social et dans l'espace institutionnel – et de faire vivre la dynamique dialogale du « je » et du « tu » ? – « cette condition de dialogue qui est constitutive de la personne » (Benveniste 1966 [1958] : 260).

C'est la question fondamentale qui trace mon cheminement de réflexion, en tant que linguiste qui entend ne pas séparer l'analyse de la langue, du discours et de la société. Mon regard exploratoire s'arrêtera tout particulièrement sur les pronoms personnels et leurs enjeux.

Les sciences humaines et sociales, notamment la philosophie et la sociologie, réfléchissent sur ces personnes dominées – pour employer une catégorie bien ancrée du XX<sup>ème</sup> siècle qui rendait transparente l'existence d'un rapport de domination – en mobilisant aujourd'hui tout un éventail de paradigmes comme : acteurs faibles (Payet *et al.* 2008), inaudibles (Braconnier, Mayer 2015), invisibles (le Blanc 2009), sans visages (Farge 2004), subalternes (Guha, Spivak 1988 ; Spivak 2009), vulnérables (Garrau 2018), par ordre alphabétique, tout en relevant que « vulnérable » semble aujourd'hui jouir d'un engouement (Garrau 2018). Si « la reconnaissance de la vulnérabilité est ainsi devenue un élément essentiel de la réflexion sociale et politique du XXI<sup>ème</sup> siècle » (Gaille, Laugier 2016), cette dénomination suscite néanmoins de vifs débats, car elle peut porter à voiler la pauvreté et son injustice (Thomas 2010).

Au sein de la linguistique, l'Analyse du discours s'est arrêtée sur la question en utilisant principalement trois catégories de référence : « invisibles » (Rabatel 2016), « sans-voix » (Ducard *et al.* 2018 ; Traverso, dans ce numéro) et « vulnérables » (Paveau 2017 ; Ghiliss *et al.* 2019).

Alain Rabatel invite à réfléchir « aux liens entre analyse de discours (AD) et inégalités sociales » et se penche sur les invisibles dans le discours :

Comment parler des questions d'inégalités sociales, si elles sont reléguées à l'arrière-plan des préoccupations économiques et politiques et sont invisibles aussi dans le(s) discours ? (Rabatel 2016 : 759)

Dominique Ducard *et al.* (2018), pour un colloque organisé par le Centre d'études des Discours, Images, Textes Écrits (Céditec), appellent à interroger les dispositifs et les discours mis en place par les acteurs mobilisés pour donner la parole aux sans-voix :

Les conditions de l'accès de ces groupes [groupes sociaux les plus démunis face à la prise de parole légitime] à l'expression publique et de l'audibilité de leurs discours sont aujourd'hui interrogées par de nombreux acteurs (associations, syndicats, partis, intellectuels, travailleurs sociaux, journalistes, éditeurs, etc.) qui proposent des dispositifs destinés à « donner la parole aux sans-voix ». (Ducard *et al.* 2018)

Véronique Traverso, dans une perspective interactionniste, analyse des cas de sans-voix et essaie de montrer :

à partir d'un regard ethnométhodologique et de l'analyse du détail des pratiques situées d'acteurs sociaux engagés dans des interactions, [...] que les sans-voix ont une voix, dans le sens où ils sont aussi agents dans les situations où ils se trouvent. (Traverso dans ce numéro)

Tandis que Marie-Anne Paveau axe ses réflexions sur la vulnérabilité linguistique :

Les inégalités qui m'intéressent ici sont celles qui sont liées à la détention et à l'exercice de la parole, prenant la forme d'une appropriation de la parole des dominé.e.s/opprimé.e.s/discriminé.e.s par les dominant.e.s. Si certain.e.s locuteurices parlent à la place des autres, c'est que ces dernier.e.s ne peuvent ou ne savent faire entendre leur voix : leur insécurité locutoire les rend discursivement vulnérables. (Paveau 2017 : 136)

Et Yosra Ghliiss *et al.* (2019), qui coordonnent un numéro de *Discours, Signes et Sociétés* entendent proposer :

une conception dynamique et capacitante de la vulnérabilité, et permettent d'écarter des représentations prioritairement marquées par le manque, l'impuissance et le silence. La vulnérabilité s'inscrit ainsi dans une perspective politique et s'entend dans ses dynamiques épistémologiques et discursives. (Yosra Ghliiss *et al.* 2019)

Chaque dénomination révèle une approche différente, des soulignements et questionnements différents. Dans ma perspective, « sans-voix » me semble plus pertinent pour la valeur sémantique de « voix », qui évoque un sujet parlant, et pour la valeur privative de « sans », qui dénonce l'état d'exclusion sociale, consciente que la forme substantivale voile la catégorie majeure de dominé.e.

De plus, dans le débat public en France, les sans-voix sont devenus des sujets pour lesquels de nombreux acteurs de la société s'appliquent à leur donner la parole, comme le précisent Ducard *et al.* (2018). Je m'arrêterai ici sur des associations de la société civile, plus précisément l'Archipel des sans-voix<sup>1</sup> et le Collectif La parole des Sans voix<sup>2</sup>, qui se sont engagées à être leur porte-voix en créant des espaces appropriés pour leur donner directement la parole :

ARCHIPEL des SANS-VOIX a été fondé pour être un PORTE-VOIX des Sans-Voix (les pauvres, les précaires et les exclus, mais pas que...), c'est-à-dire AGIR pour faire entendre et imposer dans le débat public la présence et les voix des inaudibles et invisibles de notre société, ainsi que les propositions qu'ils formulent pour résoudre leurs problématiques. (<http://archipel-des-sans-voix.org/index.php/a-propos/>, consulté le 12 mars 2019)

En pleine harmonie avec la démarche nationale du Secours Catholique, la délégation du Var lance le défi de « s'associer avec les pauvres pour construire une société juste et fraternelle, donner la parole aux sans-voix et construire avec eux des propositions pour des changements concrets ». (<https://www.kaire.fr/accueil/collectif-la-parole-des-sans-voix/>, consulté le 12 mars 2019)

Enfin, une raison, qui pourrait être la première, est que les personnes dominées, qui interviennent dans ces associations, se reconnaissent dans cette dénomination. La (dé)nomination a toujours fait débat notamment pour la puissance de son pouvoir.

---

<sup>1</sup> L'Archipel des Sans-Voix est une association loi 1901, laïque, apolitique, sans appartenance syndicale et sans but religieux. Fondée le 16 février 2016, l'association est composée au 1er janvier 2018 d'une trentaine de membres cotisants et de plusieurs dizaines de bénévoles actifs et sympathisants. <https://archipel-des-sans-voix.org/index.php/a-propos/>, consulté le 12 mars 2019.

<sup>2</sup> Le Collectif La Parole des Sans-Voix est créé avec les associations engagées auprès des personnes en précarité, Union Diaconale du Var, Fondation Abbé Pierre, Amnesty International, ATD Quart Monde et localement, Amis de Jéricho, Fac Vigie, Comité du 17 octobre..., <https://www.kaire.fr/accueil/collectif-la-parole-des-sans-voix/>, consulté le 12 mars 2019.

Comment nommer par exemple les personnes qui n'apparaissent pas et ne peuvent pas apparaître comme « sujets » dans le discours hégémonique ? Une des réponses les plus évidentes est de reformuler la question : comment les exclus se nomment-ils eux-mêmes ? (Butler 2016 : 51)

Tout au long de cette bataille pour les mots, jamais la parole n'est donnée aux exilés/migrants/demandeurs d'asiles eux-mêmes, qui peuvent dans certains cas préférer d'autres termes, comme « exilés », « voyageurs » ou « aventuriers ». Au contraire, le monopole de la nomination est toujours assuré par ceux qui détiennent le monopole de la domination institutionnelle et médiatique et parlent au nom des autres. (Canut 2016)

## **2. Le porte-voix des sans-voix : le « je »**

Le porte-voix se présente comme un outil pour la prise de parole directe des sans-voix :

Nous ne sommes pas un porte-parole mais bel et bien un porte-voix, VOTRE voix ! (<http://adsv.fr/>, consulté le 20 octobre 2019)

Loin du porte-parole, « l'énonciateur mandaté expressément pour parler au nom d'un collectif » (Paveau 2016), loin de l'énonciation ventriloque :

l'énonciation ventriloque consiste en la production d'énoncés par un.e locuteurice au nom d'un.e autre locuteurice, sans l'information ni le consentement de ce.tte dernier.e, à des fins, ou des effets d'exercice du pouvoir, de minorisation ou d'invisibilisation. (Paveau 2017 : 151)

le porte-voix a mis en place toute une panoplie de dispositifs (vidéos, documentaires, journaux, musique, théâtre, etc.) où des « je » de sans-voix s'expriment, comme si la dépossession de la parole caractérisant les personnes dominées (Paveau 2017) se déplaçait ou s'estompait.

Certains espaces, comme les vidéos, les documentaires ou les récits, donnent la voix à des « je » de témoignage, qui s'adressent à un « vous », un ensemble de destinataires, sans-voix eux-mêmes ou potentiellement sensibles aux sans-voix :

Je suis Lisa [...] je suis heureuse d'être avec vous aujourd'hui [...] surtout pensez-bien que je suis la technicienne de surface et si la technicienne de

surface peut être là donc c'est que tout le monde a sa place dans l'archipel des sans voix. Merci à vous.

(<https://www.youtube.com/watch?v=7molE3Rw9kU>, consulté le 20 octobre 2019)

A la deuxième université d'automne de l'association « l'Archipel des Sans-Voix », [...], je ne savais pas vraiment à quoi j'allais assister. [...] A peine posée sur ma chaise, j'ai été spontanément, immédiatement captivée.

Récit de Linda sur son expérience au cours des Causeries publiques de la 2<sup>e</sup> université des sans voix (<https://adsv.fr/?p=7300>, consulté le 20 octobre 2019)

Ces « je » restent hors d'une dynamique dialogale où la présence d'un « tu » réversible immédiat n'est pas envisagée. La réversibilité se réalisera en différé dans l'espace social même des associations qui s'appliquent à organiser des ateliers d'échanges et de débats ou même l'Université d'Automne des Sans-Voix<sup>3</sup>. Dans ces lieux, les « je » des sans-voix interagissent entre eux et deviennent tour à tour des « tu » et redeviennent des « je », ainsi de suite. Une dynamique dialogale où chacun.e se pose comme sujet et trouve une capacité d'agir et de transformer son être dans la société.

Malgré nos différences, nos vies toutes singulières, il y a eu rencontre, simplement et profondément. C'est assez rare, il me semble.

Je garde en mémoire la richesse et la profondeur des interventions et j'attends avec impatience de pouvoir les entendre à nouveau. Chacun et chacune à sa façon a été d'une précision et d'une authenticité que je trouve admirable. Pas de pathos, pas de cinéma, juste la vie, telle qu'elle est vécue et retransmise.

Article d'Olivier (67 – Altenheim) après l'expérience la 2<sup>e</sup> université des sans voix (<https://adsv.fr/?p=7331>, consulté le 3 novembre 2019)

Des « je » qui s'associent à des « nous », ce qui m'interroge, car le « nous » n'est pas un pronom qui met en marche la dynamique dialogale, comme le suggère Boas (2018 : 113) : « une véritable première personne du pluriel est impossible, parce qu'il ne peut jamais y avoir davantage qu'un seul soi » ou Benveniste (1966 [1946] : 233) : « on sait bien que, dans les pronoms personnels, le passage du singulier au pluriel, n'implique pas une simple pluralisation ».

---

<sup>3</sup> <https://archipel-des-sans-voix.org/index.php/2019/06/23/2e-universite-dautomne-des-sans-voix-paris-18e-les-5-6-octobre-2019/>

### 3. Le « nous » rassembleur

Peut-être « nous » est-il quelque chose comme le pluriel de « seul », « autre », « séparé ». « Nous » ne se fait pas à partir de tous nos « je », qu'ils soient pleins ou troués, mais à partir de nos solitudes ; il les met en commun, c'est-à-dire qu'il les rassemble, les surmonte en les rassemblant, et pourtant les maintient. (Macé 2017 : 482)

Ce porte-voix, qui devient lieu d'appropriation de la parole des sans-voix, crée un rassemblement de « je » qui se traduit souvent en des « nous » :

Nous nous retrouverons tout le we (du samedi 10h00 au dimanche 14h00) pour nous relier, échanger, débattre, élaborer des projets, faire vivre ce journal. Des « Sans-Voix » nous rejoindront en provenance de toute la France (Angers, Bourges, Libourne, Grenoble, Mulhouse, Colmar, Ile de France, Suisse...). Toutes les idées nouvelles émises et les regards portés sur nos actions sont bienvenues pour rendre le porte-voix que nous sommes plus efficace et donc encore plus utile. (<https://adsv.fr/?p=6768>, consulté le 20 octobre 2019)

C'est un « nous » inclusif – le « je » qui s'adresse au « vous », celle ou celui à qui le « je » s'est adressé, par exemple le « sympathisant ou partenaire du projet de l'Archipel des Sans-Voix ». Des « je » qui se coalisent à travers un « nous » identifiable.

Le « nous », c'est pas juste un plus un plus un, le « nous » ça nous permet d'être touché par l'autre, d'aller dans l'univers de l'autre et de faire ensemble. (<https://www.kaire.fr/accueil/collectif-la-parole-des-sans-voix/>, [https://www.youtube.com/watch?v=J6XM99ZQisw&feature=emb\\_title](https://www.youtube.com/watch?v=J6XM99ZQisw&feature=emb_title), consulté le 20 octobre 2019)

C'est un « nous » inclusif, un « nous » de rassemblement pour agir de concert. Ce « nous » fait percevoir des « je » et des « tu » qui se sont répondu et qui ont acquis une capacité d'agir en tant que sujet. C'est un « nous » rassembleur, qui fait retentir des « je ».

C'est dans leur espace social que ces « je-nous » se sont approprié la parole, mais vont-ils la prendre dans l'espace institutionnel ? C'est un enjeu sociétal qui se pose.

C'est un engagement des associations des porte-voix que de permettre aux sans-voix de prendre la parole. Elles se mobilisent tout particulièrement au moment des élections, notamment au cours des élections présidentielles de 2012 et de 2017 :

Donner la parole à ceux que l'on n'entend pas – ou si peu – dans le débat public, et ce à l'approche des échéances électorales que l'on sait : c'est la raison d'être du projet éditorial Paroles de sans-voix<sup>4</sup>, fruit d'un partenariat entre Le Monde, l'Association Georges-Hourdin (du nom du fondateur de l'hebdomadaire La Vie, qui appartient au groupe Le Monde) et cinq associations actives dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (Amnesty International, ATD Quart Monde, Cimade, Secours catholique, Secours islamique). (LE MONDE | 02.02.2017)

Le but de « Paroles de sans voix – initiatives » est de répertorier les projets qui ont pour objectif d'encourager et de permettre la prise de parole des personnes en situation d'exclusion et de grande pauvreté.  
(<http://parolesdesansvoix-initiatives.org/>)

Elles se sont également organisées à l'occasion du Grand débat national lancé sous l'initiative du Président de la République française en décembre 2018 :

Archipel des Sans-Voix est un PORTE-VOIX des Sans-Voix et son slogan est « d'imposer la voix des Sans-Voix dans le débat public ». A ce titre, notre association est un outil pour permettre aux Sans-Voix isolés partout en France de s'exprimer et d'apporter collectivement leurs propositions au Grand Débat National. Ils ont une parfaite expertise de ce qu'ils vivent : la pauvreté, la précarité, l'exclusion, la privation d'emploi. ([archipel-des-sans-voix.org](http://archipel-des-sans-voix.org)), consulté le 5 octobre 2019.

Des moments d'échanges et de débats se construisent, où des « je » s'expriment sur des questions précises qui les concernent et donnent leur contribution au débat :

Mon idée principale, c'est que les revenus ne doivent pas être le seul critère pour obtenir telle ou telle prestation [...]. Je veux donner mon témoignage et transmettre mon expérience pour me rendre utile.  
Séverine. Sans emploi depuis plusieurs années.

---

<sup>4</sup> Les articles sont rédigés – et les vidéos tournées et montées – non par la rédaction du *Monde* mais par l'équipe des Reporters citoyens, des jeunes issus de quartiers populaires d'Ile-de-France qui ont suivi une formation gratuite au journalisme multimédia.  
(<https://www.lemonde.fr/paroles-de-sans-voix>).



([https://www.lemonde.fr/paroles-de-sans-voix/article/2017/03/07/quand-des-precaires-repensent-la-protection-sociale\\_5090714\\_5062434.html](https://www.lemonde.fr/paroles-de-sans-voix/article/2017/03/07/quand-des-precaires-repensent-la-protection-sociale_5090714_5062434.html), consulté le 3 juillet 2019)

Je vais aborder le sujet de la santé des femmes en grande précarité, c'est-à-dire les femmes françaises et migrantes de tout âge qui n'ont pas d'accès à un logement et n'ont pas ou peu de revenus. [...] L'Etat doit reconsidérer le budget des hôpitaux et avoir plus de personnel pour mieux prendre en charge le public.

Agathe, 21 ans, SDF, au cours du Grand débat au Conseil économique, social et environnemental, le 21 mars 2019. (<https://adsv.fr/?p=5896>, consulté le 20 octobre 2019)

Comment ces « je » vont-ils dialoguer avec le « tu » à qui ils s'adressent ? Ce « tu » représentant l'Institution leur répondra-t-il ? C'est un autre enjeu sociétal, qui pose une question de démocratie.

#### 4. Le « tu » d'autorité ?

C'est pourquoi la prise de parole n'est jamais une simple attestation linguistique de soi, mais toujours une attestation sociale de soi dont le corollaire implique la capacité d'être entendu par autrui et d'être ainsi reconnu. (le Blanc 2005 : 3)

De la prise de parole du « je » des sans-voix, la question se déplace sur l'écoute de ce « je » de la part du « tu » du pouvoir institutionnel. Si ce « tu » n'entend pas, n'écoute pas, la réversibilité ne pourra être assurée.

Paroles de sans voix, ou ne serait-ce pas plutôt paroles non entendues, non écoutées ?

[...] Pourtant, il m'est arrivé de rencontrer des élus haut placés. Nous étions en petit comité avec d'autres comme moi, qui mettions nos attentes, nos questions entre leurs mains. Nous ont-ils seulement entendus ? Moi, je les ai entendus. (Editorial de Marie-France Zimmer, *Paroles des sans-voix*, 27 mars 2012)

[...] le problème, ce n'est pas tant que les personnes s'expriment, c'est que les oreilles entendent. (Kaïré - Les Sans-Voix avec Pierre Favre France 2 <https://www.youtube.com/watch?v=RhuVVjRZMnl>, consulté le 20 octobre 2019)

On n'est pas des sans voix. Ce sont les autres qui n'ont pas d'oreilles. (<https://www.secoures-catholique.org/actualites/presidentielle-un-journal-porte-la-parole-des-sans-voix>, consulté le 20 octobre 2019)

Il me semble primordial de participer à ce type d'événement, car notre voix doit être audible et même – mieux encore – contribuer à l'élaboration d'une loi juste et réaliste. (Valérie Grison, au chômage, [https://www.lemonde.fr/paroles-de-sans-voix/article/2017/03/07/quand-des-precaires-repensent-la-protection-sociale\\_5090714\\_5062434.html](https://www.lemonde.fr/paroles-de-sans-voix/article/2017/03/07/quand-des-precaires-repensent-la-protection-sociale_5090714_5062434.html), consulté le 20 octobre 2019)

[...] il y a malheureusement bien plus de « sans-oreilles » que de « Sans-Voix » en France. Linda (<https://adsv.fr/?p=7300>, consulté le 26 octobre 2019)

Il ressort de ces dires des sans-voix que les « je » se trouvent confrontés à un « tu » qui n'entend pas, comme si les sans-voix, qui se sont appliqués à prendre la parole dans l'espace institutionnel, étaient des inaudibles. Ils se trouvent face à un « tu » qui ne se pose pas comme interlocuteur et de ce fait conduit à un blocage de la dynamique dialogale. Certes, c'est un « tu » particulier. Cet orateur attendu, revêtu d'autorité, semble utiliser son *skeptron* pour ne pas prendre la parole et ne pas répondre à qui s'est adressé à lui.

Ce *skeptron* est chez Homère l'attribut du roi, des hérauts, des messagers, des juges, tous personnages qui, par nature ou par occasion, sont revêtus d'autorité. On passe le *skeptron* à l'orateur avant qu'il commence son discours et pour lui permettre de parler avec autorité. (Benveniste 1969 : 30).

Est-ce un « tu » d'autorité, porteur du *skeptron*, qui n'envisage pas la réversibilité avec des « je » faibles socialement ?

### **Considérations conclusives**

A cette étape de mon cheminement exploratoire, il me semble que ces ils/elles/eux, ces non-personnes, ces sans-voix dont on parle, réussissent à s'appropriier le « je » dans l'espace social que le porte-voix a créé à cette fin et mettent en marche une dynamique dialogale qui leur donne une capacité d'agir et témoigne de combien « cette condition de dialogue [qui] est constitutive de la personne » (Benveniste 1966 [1958] : 260). Et comme Véronique Traverso (dans

ce numéro) l'a constaté : « les sans-voix ont une voix, dans le sens où ils sont aussi agents dans les situations où ils se trouvent ». Les « je » se constituent également dans un « nous » rassembleur et comme le soutient Judith Butler (2016 : 68) dans son essai *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique* : « Chaque "je" porte avec lui un "nous" » Cependant, quand ces « je » s'engagent dans l'espace institutionnel, ils se trouvent face à un « tu » qui n'écoute pas et qui n'envisage pas la réversibilité. Il en résulte que la prise de la parole n'est pas en soi suffisante quand un « tu » d'autorité ne répond pas et bloque de ce fait la dynamique dialogale. Ce « tu » d'autorité ne serait-il pas un « tu » performatif ? Ne pas dire, c'est faire ?

Songez à cette maxime : le commencement de bien vivre, c'est de bien écouter.

Plutarque (1995 [100 ap. J.-C.] : 88)

## Références bibliographiques

Benveniste, Émile (1966 [1946]) « Structures des relations de personne dans le verbe », *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris : Gallimard, 225-236.

Benveniste, Émile (1966 [1958]) « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale 1*, Paris : Gallimard, 258-266.

Benveniste, Émile (1969) *le vocabulaire des institutions indo-européennes. 2. Pouvoir, droit, religion*, Paris : Editions Minuit.

Beaud, Stéphane, Joseph Confavreux, Jade Lindgaard (2008) *La France invisible*, Paris : La Découverte.

Boas, Franz (2018) *Introduction du « Handbook of American Indian Languages » (1911)*, (traduit de l'anglais par Andrew Eastman et Chloé Laplantine), Limoges : Lambert-Lucas.

Braconnier, Céline, Nonna Mayer (dir.) (2015), *Les inaudibles. Sociologie politique des précaires*, Paris : Les Presses de Sciences Po.

Buber, Martin (2012) [1923] *Je et tu*, (traduit de l'allemand par Geneviève Bianquis), Paris : Aubier.

Butler, Judith (2016) *Rassemblement. Pluralité, performativité et politique*, (traduit de l'anglais par Christophe Jaquet), Paris : Fayard.

Canut, Cécile (2016) « Migrants et réfugiés : quand dire, c'est faire la politique migratoire. » *Vacarme*, <https://vacarme.org/article2901.html#nb8-15>, consulté le 3 septembre 2019.

Ducard, Dominique, Benjamin Ferron, Émilie Née, Claire Oger (org.) (2018) « Donner la parole aux sans-voix », Céditec, Upec <http://ceditec.upec.fr/actualites/seminaires-colloques/colloque-international-donner-la-parole-aux-sans-voix--846086.kjsp>, consulté le 2 juin 2018.

Farge, Arlette (dir.) (2004) *Sans visages : l'impossible regard sur le pauvre*, Paris : Bayard.

Gaille, Marie, Sandra Laugier (2016) « Grammaires de la vulnérabilité », *Raison publique*, <http://www.raison-publique.fr/article435.html>, consulté le 2 juin 2018.

Garrau, Marie (2018) *Politiques de la vulnérabilité*, Paris : CNRS.

Ghliiss, Yosra, Marie-Anne Paveau, Catherine Ruchon (2019) « Dynamiques discursives de la vulnérabilité. Introduction », *Revue Signes, discours, société*, 20.

Guha, Ranajit, Gayatri Spivak (eds) (1988) *Selected Subaltern Studies*, Oxford : Oxford University Press.

le Blanc, Guillaume (2005) « Vulnérabilité sociale et vulnérabilité linguistique (La précarité et le gouvernement des pauvres) », [https://philolarge.hypotheses.org/files/2017/09/23-11-2005\\_Leblanc.pdf](https://philolarge.hypotheses.org/files/2017/09/23-11-2005_Leblanc.pdf), consulté le 20 mars 2019.

le Blanc, Guillaume (2009) *L'invisibilité sociale*, Paris : PUF.

Macé, Marielle (2017) « “Nouons-nous”. Autour d’un pronom politique », *Critique* 841-842 : 469-483.

Paveau, Marie-Anne (2016) « Parler du burkini sans les concernées. De l’énonciation ventriloque » *La Pensée du discours*, <https://penseedudiscours.hypotheses.org/4734>, consulté le 20 juillet 2019.

Paveau, Marie-Anne (2017) « Le discours des vulnérables. Proposition théorique et politique », *Cadernos de Linguagem e Sociedade* 18 (1) : 135-157.

Payet, Jean-Paul, Frédérique Giuliani, Denis Laforgue (dir.) (2008) *La voix des acteurs faibles. De l’indignité à la reconnaissance*, Rennes : PUR.

Plutarque (1995) [100 ap. J.-C.] *Comment écouter*, (traduit du grec ancien par Pierre Maréchaux), Paris : Rivages.

Rabatel, Alain (2016) « Analyse de discours et inégalités sociales : de l’empathie pour les invisibles à l’engagement pour le commun », *Revista de Estudos da Linguagem* 26 (3) : 757-788.

Spivak, Gayatri Chakravorty (2009) *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, (traduit de l’anglais par Jérôme Vidal), Paris : Editions Amsterdam.

Thomas, Hélène (2010) *Les vulnérables. La démocratie contre les pauvres*, Broissieux : Editions du Croquant.

Traverso, Véronique (2019) « Sans-voix, sans parole, sans ressources : que peut dire la perspective interactionniste ? », *Mediazioni*, dans ce numéro.

## **Sitographie**

Archipel des Sans-Voix, <https://archipel-des-sans-voix.org/>

Archipel des Sans-Voix, le journal, <https://adsv.fr/>

Collectif “La Parole des Sans-voix”, <https://www.kaire.fr/accueil/collectif-la-parole-des-sans-voix/>